

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUEAU, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET
Mme Kamila BOUHASSANE



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

10

FINANCES : VII. Compte Administratif 2024 Budget Crématorium **M. PEYRE**

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Annexe du Crématorium.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

<i>Calcul du résultat de l'exercice</i>			
<i>Section de fonctionnement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	688 735,00 €	1 458 946,33 €
	Réalisations	492 089,50 €	712 782,19 €
	Excédents de clôture	220 692,69 €	
<i>Section d'investissement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	1 098 832,23 €	1 226 127,43 €
	Réalisations	626 238,04 €	240 944,07 €
	Excédents de clôture	-	385 293,97 €
<i>Solde de Fonctionnement Exercice Précédent</i>			771 661,33 €
<i>Solde d'investissement Exercice Précédent</i>			220 913,43 €
<i>Affectation (hors 1068)</i>			
<i>002 (fonctionnement)</i>			992 354,02 €
<i>001 (Investissement)</i>		-	164 380,54 €

Le compte administratif 2024 du budget du Crématorium s'établit également en hors taxes et toutes sections confondues à :

- en recettes : **953 726,26 €**
- en dépenses : **1 118 327,54 €**

A. Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation s'élèvent à **712 782,19 €** et sont composées principalement des produits perçus auprès des usagers à hauteur de 707 370,07 € et des autres produits de gestion pour 5512,12 €.

Les dépenses d'exploitation atteignent **492 089,50 €**, et sont constituées principalement par les charges de personnel pour 138 189,01 € et par les charges à caractère général à hauteur de 181 342,32 €. Sur ce poste, sont principalement concernées les dépenses de fluides (eau – énergie) pour un montant de 97 782,47 €, de maintenance pour 45 427,92 €, de frais de nettoyage des locaux pour 28 902,63€.

Les charges financières atteignent 56 648,06 € en 2024 et la dotation aux amortissements, 111 524,07 €.

La section de fonctionnement 2024 affiche ainsi un **excédent de gestion de 220 692,69 €**.

Après la reprise du résultat antérieur de 2023 de 771 661,33 €, le **résultat cumulé de fonctionnement**, fin 2024, présente un **excédent de 992 354,02 €**.

B. Section d'investissement

Les recettes s'établissent à 240 944,07 € qui correspondent à la dotation aux amortissements pour 111 524,07€ ainsi qu'aux écritures d'ordre liées aux avances pour 129 420€.

Les dépenses s'élèvent à 626 238,04 €, représentées par le remboursement du capital emprunté pour 125 533,79 €, aux écritures d'ordre relatives aux avances pour 129 420€ et les dépenses d'équipement pour 371 284,25 € pour notamment des travaux de pose d'un four de crémation, des travaux d'étanchéité et de peinture.

Au 31/12/2024, le capital restant à rembourser de la dette affectée sur le budget annexe du Crématorium s'élève à 1 528 184,79 €.

Pour cette section, **le solde de gestion 2024** affiche ainsi un **déficit de 385 293,97 €**.

Après reprise du résultat antérieur de 2023 (220 913,43 €), **le résultat d'investissement cumulé**, fin 2024 présente un **déficit de 164 380,54 €**.

C. Les résultats cumulés 2024

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, **un excédent de 827 973,48 €** est constaté toutes sections confondues :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • Résultat d'investissement | - 164 380,54 € |
| • Résultat de fonctionnement | + 992 354,02 € |

Ce budget ne présente pas de restes à réaliser au 31/12/2024.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-12, L. 1612-13, L. 2121-29 et L. 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget annexe du Crématorium ;
- **DÉCLARE** les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes ;
- **DÉCLARE** que les crédits non consommés et non engagés à la clôture de l'exercice sont annulés ;
- **PRÉCISE** que les soldes d'exécution seront repris dans le cadre d'une Décision modificative n°1 sur l'exercice 2025.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Mme Cécile HELLE quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025
ACTE PUBLIE LE 03/07/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :